

déi Lénk

Motion



Dépôt : Myriam Cecchetti

Débat de consultation -
égalité entre les genres

Luxembourg, le 18 avril 2023

La Chambre des Députés

- Vu l'existence de la fiche d'évaluation d'impact annexée au projets de loi qui évalue entre autres l'impact d'une loi sur l'égalité des chances ;
- Vu que cette fiche d'évaluation d'impact prévoit une option de neutralité concernant l'impact d'une loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- Considérant que les projets de loi ne provenant pas directement du ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes sont machinalement classés « neutre » en termes d'impact sur l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- Considérant que le processus d'évaluation en question est opaque ;
- Considérant que l'évaluation de l'impact sur l'égalité entre les femmes et les hommes telle que prévue dans le cadre de la fiche d'évaluation d'impact est fortement négligée ;

Invite le gouvernement

- À adopter une évaluation transversale, transparente et approfondie de l'impact des projets de loi sur l'égalité de genre dans le cadre de la procédure d'évaluation en vigueur ;
- À écarter systématiquement toute disposition d'un projet de loi dont l'impact sur l'égalité de genre s'avère négatif ;

Myriam Cecchetti


Nathalie Oberweis
